

---

## La Neutralité scolaire.

**Numéro d'inventaire** : 1979.37251.24

**Auteur(s)** : Edmond Blanguernon

**Type de document** : article

**Date de création** : 1912

**Description** : Feuilles imprimées détachées d'une revue.

**Mesures** : hauteur : 226 mm ; largeur : 143 mm

**Notes** : Article tiré d'une revue datant de 1912 dans lequel l'auteur s'interroge sur la neutralité scolaire et ce, plus particulièrement, dans les domaines de la morale et de l'histoire.

**Mots-clés** : Conception et politiques éducatives

Morale (y compris morale corporelle : hygiène)

**Filière** : École primaire élémentaire

**Niveau** : aucun

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 6

Commentaire pagination : Feuilles paginées de 105 à 112

Neutralité  
— 105 —  
Nobaur

de vouloir bien recommander aux instituteurs publics de donner aux officiers chargés de ces travaux toutes les facilités pour l'accomplissement de leur mission et de leur fournir tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin. Les officiers dont il s'agit seront porteurs d'un ordre de service signé par le Colonel, directeur du Service géographique. »

CONGRÈS DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME. — M. l'Inspecteur d'Académie est autorisé à permettre aux instituteurs qui lui en feraient la demande, de s'absenter le samedi 25 mai et le mardi 28 mai 1912, pour assister au Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme, sous réserve que le service des classes puisse être assuré. (Note ministérielle du 21 mars 1912).

FRAIS DE SUPPLÉANCES DU PERSONNEL PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE EN DEHORS DES SUPPLÉANCES D'INSTITUTRICES EN COUCHES. — Dépenses de janvier et février 1912 : 4.193 fr. 64 ; mois de mars : 4.002 fr. 79. Total : 2.196 fr. 43.

8<sup>e</sup> LISTE SUPPLÉMENTAIRE DES LIVRES POUVANT ÊTRE MIS EN USAGE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE, ÉTABLIE CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 20, 21 ET 22 DE L'ARRÊTÉ ORGANIQUE DU 18 JANVIER 1887 ET APPROUVÉE PAR M. LE RECTEUR.

Série B. — Lecture.

Langlois. — Syllabaire Langlois. — Colin.

Mironneau. — Choix de lectures (Cours préparatoire). — Colin.

Bouillot. — Le français par les textes } C. E. 2<sup>me</sup> degré } Hachette.  
C. M. 1<sup>er</sup> degré }

Baudrillard } Lectures faciles } Nathan.  
et Kuhn } Lisons }

Série D. — Langue française.

Duval, Brémond et Moustier. — Le français à l'école primaire ; C. M. et S. ; C. E. et M. — André fils.

Dessaint et Jamart. — La langue française, C. M. et S. — André Lesot.

Laclef et Bergeron. — Grammaire essentielle, C. M. et S. — Delalain.

Bull. H<sup>t</sup> Marne  
mars-avril 1912



— 106 —

*Maquet et Flot.* — Cours de langue française. — Hachette.

*Carré.* — Vocabulaire (cours préparatoire). — Colin.

**Série E. — Arithmétique.**

*Leysse.* — Arithmétique. Cours supérieur. — Colin.

*Lacabe-Plasteig.* — Leçons de calcul, 1<sup>e</sup> C. E. 2<sup>m</sup>e C. M. ; — Juven.

*Brouet et Audricourt.* — Arithmétique et système métrique, C. E. — C. M. — Martinet.

*Lemoine.* — Leçons d'arithmétique C. E. 2<sup>o</sup> degré, C. M. 1<sup>er</sup> degré. — Hachette.

**Série F. — Histoire.**

*Devinat.* — Histoire de France, C. P. — C. E. — C. M. — C. S. — Martinet.

*Devinat et Toursel.* — Histoire de France, C. P. et 1<sup>re</sup> année C. E. — Martinet.

**Série G. — Géographie.**

*O. Reclus.* — La géographie vivante C. E. M. S. — Martinet.

*Petit et Roy.* — Leçons préparatoires de géographie. — Delalain.

**Série P. — Ouvrages divers.**

*M<sup>lle</sup> Georgin et Lacabe-Plasteig.* — Imagier de l'enfance. — Martinet.

*N. B.* — Il est rappelé à MM. les Instituteurs et Mesdames les Institutrices que les changements de livres scolaires ne peuvent avoir lieu qu'à la rentrée d'octobre.

Les maîtres appelés, dans le courant de l'année, à un nouveau poste devront donc conserver, sans aucun changement, les livres employés par leur prédécesseur.

---

### III. — PÉDAGOGIE

---

#### La neutralité scolaire

Le sujet de l'épreuve écrite au dernier examen du Certificat d'aptitude pédagogique posait une question fondamentale, sur



— 107 —

laquelle tout jeune maître devait avoir réfléchi, quand même elle n'eût pas été ramenée récemment au premier plan de l'actualité : « *Vous définirez la neutralité scolaire. Vous direz si c'est un devoir pour l'instituteur de l'observer. Vous préciserez ses exigences, ses limites, ses règles — et sont-elles les mêmes ? — dans l'enseignement de la morale et dans l'enseignement de l'histoire. Qu'en conclurez-vous pour la valeur éducative de l'école ?* »

Disons tout de suite que ce qui se dégage de ces copies de stagiaires, c'est une grande impression de bonne foi, de probité intellectuelle et morale. Jeunes institutrices et instituteurs, tous sont à l'antipode du sectarisme ; ils n'en veulent que davantage être des laïcs, dans le sens plein et fort du terme, c'est-à-dire des instituteurs du peuple, et ses mandataires, qui repoussent les particularismes de religions ou de partis, pour donner un enseignement démontrable à toutes les intelligences et une éducation morale acceptable à toutes les consciences.

Ainsi, ce qui a pu manquer aux candidats malheureux, ce n'est pas la bonne volonté foncière, la profession bien nette d'un noble laïcisme, mais la maturité intellectuelle, qui élucide les conditions d'exercice des principes éducateurs, et l'habitude de la composition, nécessaire au maître, qui doit savoir organiser suivant un plan logique des idées clairement exprimées.

\*  
\* \*

Pour définir la neutralité, il fallait prendre garde à la forme du mot. Son suffixe indique la qualité, la manière d'être. La neutralité, c'est la manière d'être, et, puisqu'il s'agit d'école, la manière d'enseigner de quelqu'un qui ne prend point parti. Mais peut-on ne pas prendre parti entre la vérité et l'erreur ? Cela est impossible à tout homme qui vit et qui pense, et surtout à l'éducateur. Il n'y a donc de neutralité admissible que vis-à-vis des choses pour lesquelles il n'est pas de critérium universellement valable, au contrôle desquelles l'expérience commune ne suffit pas, qui ne s'imposent pas à toutes les intelligences et à toutes les consciences. Ces choses, ce sont les dogmes des religions, les systèmes des métaphysiques, les doctrines des partis.

